

Taxe d'accise—Loi

les autres mesures que le gouvernement a prises et qu'on ne saurait qualifier autrement que d'injustes.

Nous songeons par exemple aux mineurs d'Elliot Lake qui risquent leur vie dans les mines. C'est une vie certes à laquelle aucun député ne trouverait plaisir, car elle n'offre rien d'agréable. Ces mineurs qui contribuent tant à la productivité de notre pays sont les premiers qu'affecte une taxe de ce genre. Si le gouvernement était le moins au monde à son affaire, il abolirait cette taxe inique et partirait en vacances. Nous ne sommes cependant pas pressés de partir. La saison de l'original à Nickel Belt débute le 15 octobre.

Une voix: A quand la saison des «canards»?

M. Rodriguez: Le député de St. Catharines (M. Parent) est impatient d'aller pêcher dans le canal Welland, mais il ferait bien de se résigner; il sera ici encore un bon bout de temps. La saison de l'original et le 25 décembre viendront inéluctablement, mais si le gouvernement avait le moindre courage, ses députés de l'arrière-ban feraient pression sur le ministre des Finances (M. Turner) pour qu'il retire le bill. Il retarde les vacances et fait la vie dure à de nombreux mandants.

Notre parti s'est opposé à la mesure quand elle a été annoncée le soir du budget et nous sommes toujours contre. Comme représentant de Nickel Belt, cela ne me dérangerait pas que la Chambre continue de siéger. La taxe d'accise de 10c. cause à mes mandants beaucoup plus d'ennuis que j'en ai à rester ici tout l'été et à perdre deux mois de soleil. Je suis prêt à continuer de débattre le bill jusqu'à ce que le gouvernement le retire.

Si les députés libéraux de l'arrière-ban faisaient preuve d'un peu de courage, les choses pourraient avancer. Qu'ils n'aient pas l'impression de se dissocier de leur ministre; ils agiraient pour le plus grand bien de leurs mandants et ils ne doivent pas l'oublier. Certains s'imaginent qu'ils peuvent entre les élections prendre des mesures que le peuple oubliera. J'espère être dans le coin quand on déclencherà les prochaines élections pour rappeler aux électeurs que c'est le parti libéral qui a instauré cette taxe d'accise. Je le répète, je suis disposé à demeurer ici tout l'été, tout l'automne et tout l'hiver, jusqu'à ce que le gouvernement...

● (1620)

Une voix: Le député fait de l'obstruction.

M. Rodriguez: Oui je sais que le député veut partir en vacances. Il a fait un versement initial pour l'achat d'une caravane et désire partir en voyage. Mais je suis disposé à demeurer ici tout l'automne et tout l'hiver; je tiens à obliger les occupants des premières banquettes ministérielles à demeurer à la Chambre. L'honorable représentante d'en face peut oublier son excursion de pêche. Je le répète, mes commettants vont être beaucoup plus incommodés par cette taxe que je ne le serai si je dois demeurer ici tout au long des chaudes journées d'été. Je vous l'assure, je suis disposé à demeurer ici...

Une voix: Oui, et à prendre vos vacances en hiver.

M. Rodriguez: Le député peut intervenir dans le débat sur le bill. Si l'honorable représentante de Vancouver-Kingsway (M^{me} Holt) s'oppose au bill, qu'elle se lève et dise à ses commettants qu'elle s'oppose à cette taxe d'accise. Les députés de mon parti vont demeurer ici et lutter jusqu'au bout contre cette taxe d'accise. J'entends des députés faire des commentaires. Je sais que l'honorable représentante de Vancouver-Kingsway est disposée à

[M. Rodriguez.]

demeurer ici. Si elle s'oppose au bill à l'étude, pourquoi ne se lève-t-elle donc pas pour le dire et faire consigner ses observations au compte rendu? Je le répète, je suis disposé à passer tout l'été ici à débattre le bill, ou jusqu'à ce que le gouvernement soit disposé soit à le retirer, soit à le renvoyer à six mois—à le remettre à 1999. C'est la seule façon juste de traiter de ce genre de mesure.

En terminant, je prie les députés de songer sérieusement à exercer des pressions sur le ministre des Finances pour qu'il retire le bill.

Des voix: Le vote!

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai dit l'autre soir que j'avais d'autres choses à dire au sujet du bill. Mais comme la Chambre n'a pas alors jugé bon de prolonger mon temps de parole, je suis heureux d'avoir l'occasion aujourd'hui de développer ce que je disais.

M. Boulanger: Ne répétez pas ce que vous avez déjà dit l'autre jour.

M. Benjamin: J'ai du nouveau pour le député. J'espère qu'il écoutera aussi attentivement que l'autre soir et que mes observations influenceront son opinion à propos de ce texte législatif. Le ministre des Finances (M. Turner) est certes convaincu maintenant que ce n'est pas la bonne manière de se procurer l'argent dont il a besoin, nous en convenons, pour alimenter le Fonds d'indemnisation du pétrole. Les discours prononcés par les députés de tous les partis à la Chambre l'ont assurément convaincu qu'il devrait adopter une autre méthode pour obtenir les \$350 millions qu'il lui faut cette année et les \$525 pour l'année prochaine et les années suivantes. Il devrait trouver un autre moyen qui soit plus équitable pour tous les Canadiens de toutes les couches sociales.

L'autre soir, j'ai proposé quatre autres solutions au ministre: hausser l'impôt sur le revenu des particuliers, ou des corporations, ou des deux à la fois; imposer une surcharge à l'impôt des particuliers, à celui des corporations, ou des deux. Comme dernière suggestion, que personne d'autre n'a mentionnée, d'imposer un intérêt peu élevé sur les impôts différés. Au 31 mars dernier, on devait au-delà de 7 milliards d'impôts différés au pays. Si le ministre exigeait un intérêt de 7.5 p. 100 sur ces impôts, il recueillerait plus que les 525 millions dont il a besoin. Ce taux d'intérêt est inférieur à celui qu'on exige pour une hypothèque, pour contracter un emprunt à l'achat d'une automobile, ou encore un emprunt personnel. Voilà comment il pourrait s'assurer le revenu dont la Chambre reconnaît qu'il a besoin.

Le gouvernement compte imposer un impôt de 10c. le gallon d'essence; et les compagnies pétrolières exigeront 5c. le gallon de plus, sinon davantage, lorsqu'elles hausseront leurs prix. Après être passée par les mains des marchands de gros, de détaillants en vrac et des autres, l'essence coûtera de 18 à 22 cents de plus le gallon. Ce prix est injuste, et imposera un fardeau aux particuliers qui peuvent le moins le supporter. De plus, ceux qui peuvent payer la taxe auront droit à des remises. Au nom de l'impartialité, j'exhorte les députés d'en face de s'opposer à ce bill. Il est intrinsèquement injuste parce qu'il prévoit des remises pour les personnes qui ont le mieux les moyens de payer la taxe mais pas pour les moins favorisés.